



Ministère de l'Economie et de la Relance

Communiqué

Libreville, le 24 décembre 2020 – Dans le cadre du lancement d'une série de prises de contact avec ses collaborateurs, le Ministre de l'Economie et de la Relance, Madame Nicole Jeanine Lydie ROBOTY Epse. MBOU, a reçu les partenaires sociaux pour décliner sa vision d'un dialogue social qu'elle veut pérenne et transparent au sein du département dont elle a la charge.

Les échanges ont été l'occasion pour la tutelle de rappeler que le dialogue social doit s'inscrire dans le cadre d'une procédure bien définie. En ce sens, il trouvera pour premier cadre les directions générales où les responsables et leurs agents entretiendront des échanges permanents, dans un climat social apaisé qui permettra de régler les problèmes internes à chaque administration. Ces discussions feront l'objet de rapports réguliers transmis à la tutelle pour garantir le suivi du dialogue au sein du ministère.

Au vu de l'importance du ministère dans la mission d'optimisation des ressources de l'Etat, Madame le Ministre a tenu à remobiliser ses collaborateurs dans le but de réaliser les objectifs inscrits dans le projet de Loi de Finances 2021 et assignés par les plus hautes autorités du pays. C'est dans cette optique que le Conseil des ministres, en sa séance du 20 novembre 2020, a adopté deux (2) décrets fixant les modalités de paiement de la prime de performance budgétaire et de l'intéressement spécifique axés sur l'atteinte des objectifs de collecte et la performance individuelle de chaque agent.

Il est important de noter que les partenaires sociaux ont salué l'initiative de cette rencontre et les réponses positives apportées par le gouvernement en ce qui concerne l'encadrement de la prime de performance budgétaire et l'intéressement spécifique. Ils ont également félicité le gouvernement pour la prise en compte de l'une de leurs principales revendications, à savoir la régularisation des situations administratives.

FIN